

6.E.2. Fiche en possession du Ministère de la Défense tendant à montrer que le FPR avec la complicité de l'Ouganda est responsable de l'attentat

OBJET : Eléments tendant à montrer que le FPR avec la complicité du président ougandais MUSEWENI est responsable de l'attentat contre l'avion des présidents rwandais HABYARIMANA et burundais NTARYAMIRA le 6 avril 1994 à KIGALI.

P. JOINTE : 1 carte.

26 janvier 1986 : YUWERI MUSEWENI à la tête de la NRA (National Resistance Army) prend le pouvoir en OUGANDA - 3.000 TUTSIS du FPR (Front Patriotique Rwandais) font partie de cette armée.

Octobre 1990 : Suivant un plan préparé de longue date, 3 000 combattants issus de la communauté rwandaise d'OUGANDA quittent leurs cantonnements de la NRA et envahissent le RWANDA par le Nord. Ils sont sous les ordres de Fred RWIGYEMA, chef d'Etat-major et numéro deux de l'armée ougandaise jusqu'en novembre 1989.

L'offensive est repoussée après un mois de combats.

D'après les déclarations mêmes du président MUSEWENI, parmi les combattants, se trouvent des "déserteurs" de l'armée ougandaise qui seront l'objet de sanctions sévères. Ces sanctions n'ont toujours pas été prises à ce jour.

D'octobre 1990 à février 1993 : Le FPR tire les leçons de sa défaite. Il renonce à s'emparer du pouvoir d'un seul coup, mais cherche à contrôler une partie du territoire rwandais pour lui permettre d'asseoir sa légitimité sur le plan international et de nier les accusations concernant le soutien de l'OUGANDA.

Fin 1991 : Le FPR occupe 25 Km² du sol rwandais.

Novembre 1991 - mars 1992 : Une mission d'observateurs français met en évidence que le FPR ne peut opérer sans disposer de nombreuses facilités en territoire ougandais. Les points suivants sont soulignés :

- le ravitaillement en munitions de gros calibre nécessite une logistique qui ne peut être assurée qu'à partir de l'OUGANDA ;
- les sites d'entraînement et de soins ne se trouvant pas dans les zones de combats, ils ne peuvent se situer qu'en OUGANDA

Juin 1992 : Offensive de grande envergure du FPR (10 000 hommes) qui lui permet d'agrandir la zone qu'il tient au nord du RWANDA. (A cette date, sous l'égide du FML, l'OUGANDA est lancé dans un vaste programme de démobilisation de 50 000 hommes sur 3 ans).

Le FPR utilise de l'artillerie lourde en dotation dans la NRA. Le transport de leurs munitions nécessite de telles capacités logistiques que les autorités ougandaises ne peuvent ignorer qu'elles transitent sur leur territoire.

Juillet 1992 à février 1993 : Accords d'ARUSHA 1 à 4

Février 1993 : Nouvelle attaque d'envergure du FPR (13 000 hommes) qui agrandit la zone qu'il occupe au Nord du RWANDA.

Au cours de cette attaque, un camion ougandais tombe dans une embuscade des FAR (Forces Armées Rwandaises). L'ordre de sortie du véhicule est signé par le Lieutenant-colonel TUMUKUNDE, commandant la police militaire de KAMPALA.

Par ailleurs, la participation aux combats de 22 camions quadritubes de 37 mm de la NRA est signalée.

15 mars 1993 : Le FPR se retire partiellement de la zone démilitarisée. De retour sur leurs terres des paysans découvrent de nombreux charniers. Leurs biens ont été méthodiquement rassemblés pour être emportés et vendus en OUGANDA. Le bénéfice de la vente est affecté au financement de l'effort de guerre.

16 mars - 4 août 1993 : Accords de paix d'ARUSHA 5 (partage du pouvoir entre FPR et gouvernementaux).

16 avril 1993 : Le Colonel KANYARENGUE, président du FPR, adresse une lettre au Secrétaire Général de l'ONU pour protester contre le projet d'un groupe d'observateurs de l'ONU sur la frontière rwando-ougandaise. Il affirme que le projet a pour but de "couper le FPR de ses bases logistiques".

14 juillet 1993 : La résolution n° 846 du conseil de sécurité de l'ONU crée la MONUOR (Mission d'observation des Nations Unies à la frontière OUGANDA-RWANDA). Cette mission sera opérationnelle le 25 octobre. Elle n'aura qu'une action très limitée.

5 octobre 1993 : Création de la MINUAR par la résolution n° 872 du conseil de sécurité de l'ONU : Mission des Nations Unies pour l'assistance au RWANDA. L'intégration de la MONUOR à cette MINUAR, sensée posséder des pouvoirs plus importants, provoque les protestations du représentant ougandais à l'ONU.

Une zone démilitarisée est instaurée entre la zone gouvernementale au Sud et la zone FPR du Nord.

Nuit du 17 au 18 novembre 1993 : Assassinat de personnalités locales HUTUES en zone démilitarisée au nord de RUHENGARI (65 morts, une centaine de blessés simultanément dans diverses communes).

Les sources de renseignement font remarquer que le FPR semble considérer la zone démilitarisée comme partie intégrante de son espace, menace même d'y interdire tout survol aérien et prépare peut-être une action offensive.

La MINUAR annonce la création d'une commission d'enquête au sujet de ces assassinats. Ses conclusions n'ont jamais été connues.

Fin novembre, début décembre 1993 : Nouvelles exactions FPR en zone démilitarisée. Les renseignements soulignent que le durcissement des actions du FPR pourraient avoir deux objectifs :

- vider, par la terreur, la zone tampon de tous les opposants et créer un TUTSILAND ;
- multiplier les incidents et les provocations pour obtenir le départ de la MINUAR vers le 1er février 1994 (une clause de sa création prévoit en effet que la mission ne sera pas prorogée si aucun progrès n'est observé au bout de 90 jours).

Mi-décembre 1993 : Mise en place effective de la MINUAR.

22 décembre 1993 : La présence d'éléments FPR armés en zone démilitarisée est à nouveau signalée. Les observateurs de la MINUAR ne dénoncent pas cette violation flagrante des accords de paix.

Fin 1993 : Une société américaine, représentée en république Centrafricaine aurait sollicité le recrutement d'une quinzaine de mercenaires occidentaux de diverses spécialités techniques (en particulier missiles antichars LAW et antiaériens STINGER). Ces personnes seraient chargées d'une opération prenant sa source à la mi-février 1994 à BRUXELLES. Elles seraient acheminées par vol régulier SABENA sur NAIROBI, prises en charge à cet endroit puis transférées sur KAMPALA.

Leur objectif serait de s'introduire au RWANDA où elles seraient chargées de semer le trouble dans l'armée régulière rwandaise et surtout favoriser le contrôle de la région par l'ethnie TUTSIE et compromettre la présence française au RWANDA. Le nom de James GASANA est cité comme l'un des chefs de groupes locaux devant participer à l'opération.

28 décembre 1993 : Conformément aux accords d'ARUSHA, des dirigeants et un bataillon FPR arrivent à KIGALI. Ils s'installent dans l'enceinte du CND, Conseil National du Développement, (Assemblée nationale) à proximité de l'aéroport.

Le FPR réussit à faire admettre que l'axe ouest de la piste d'atterrissage est un danger pour sa sécurité parce que les avions en présentation passent à proximité de son lieu de cantonnement. Les compagnies civiles refusent d'admettre ce diktat (témoignage de l'agent AIR FRANCE à KIGALI) mais les avions rwandais (2 avions militaires et le FALCON présidentiel) sont obligés de s'y soumettre. N'ayant plus qu'une possibilité pour atterrir, l'avion présidentiel est placé dans des circonstances favorables pour une embuscade. (Il est à noter que l'axe ouest passe très au large du CND et de toute façon on voit mal ce que pourrait faire un FALCON contre des positions enterrées).

5 janvier 1994 : Une note de renseignements souligne que la passivité de la MINUAR face à l'arrivée de personnel supplémentaire FPR et aux patrouilles armées en ville inquiète les autorités des FAR qui émettent des doutes sur l'impartialité de la force internationale.

2 février 1994 : Les FAR refusent d'accepter le projet sur les nouvelles limites de la zone démilitarisée, soumis par le général DALLAIRE, Commandant la MINUAR, aux responsables militaires des deux camps. Ces limites qui auraient octroyé au FPR des gains territoriaux substantiels sont inacceptables.

Janvier, février, mars 1994 : De nombreux obstacles politiques vont empêcher la mise en place des institutions de transition. Finalement, sous la pression internationale, des accords sont trouvés sur la répartition des portefeuilles de ministres et des sièges de députés entre les différentes tendances.

2ème quinzaine de mars 1994 : Le représentant du Secrétaire Général des Nations-Unies au RWANDA, Mr BOOH-BOOH confie que l'on remarque une recrudescence des activités nocturnes du FPR en zone démilitarisée. Il insiste auprès du Secrétariat général pour que l'on accélère la livraison des hélicoptères dotés de moyens infrarouges qui lui permettraient d'observer ces mouvements.

Etouffés par le commandement de nombreux rapports de la MINUAR montrent la recrudescence des activités du FPR dans la zone tampon (démilitarisée).

25 mars 1994 : Alors que la cérémonie de prestation de serment du gouvernement et de l'assemblée de transition doit avoir lieu, le FPR conteste soudainement l'entrée d'un député CDR (parti extrémiste Hutu) dans l'assemblée nationale de transition, contrairement aux accords qu'il a signé à ARUSHA le 4 août 1993. Le FPR ne se rend pas à la cérémonie qui ne peut donc avoir lieu. Depuis le 28 février, la quasi-totalité de l'état-major du Front a rejoint le PC de MULINDI dans la zone FPR et n'en bougera plus jusqu'au 6 avril.

28 mars 1994 : Mr BOOH-BOOH et l'ensemble des représentants des pays observateurs et de la communauté internationale publie une déclaration enjoignant fermement les différents partis à respecter les principes de l'accord de paix. Le FPR est placé devant ses responsabilités.

29 mars 1994 : Convocation d'un sommet régional à ARUSHA puis à DAR ES SALAM, pour le 6 avril. Le déplacement du président rwandais est donc connu huit jours avant l'attentat.

2 avril 1994 : Gêné par la demande de la communauté internationale qui exige une représentation de tous les partis à l'assemblée nationale, le FPR tente une manoeuvre de diversion en discréditant la FRANCE et en jetant la suspicion sur l'efficacité de la MINUAR, et donc le bien-fondé de son maintien au RWANDA : il dénonce l'importation de 85 tonnes d'armement par le président HABYARIMANA en laissant entendre que la FRANCE est impliquée dans cette livraison qui n'a pu échapper à la MINUAR.

6 avril 1994 : Une note de renseignement fait état de l'interception, en zone démilitarisée de deux éléments du FPR dans les secteurs de BYUMBA et de MUTARA. Cela fait craindre à l'état-major des FAR une attaque dans ces secteurs à partir du 8 avril. Cette attaque pourrait être précédée de provocations interethniques à KIGALI.

Le sommet de DAR ES SALAM, organisé à l'initiative du président tanzanien MWINYI réunit les présidents du RWANDA, du BURUNDI (tous deux d'ethnie HUTUE), de l'OUGANDA, le vice président du KENYA et le secrétaire général de l'OUA.

Particularité importante, les chefs d'état-major des armées participent, sur demande expresse du président ougandais, à cette réunion politique. Cela ne se fait jamais d'habitude. Le chef d'état-major de l'armée rwandaise sera donc dans l'avion présidentiel le soir de l'attentat.

Aucun résultat ne découle de cette rencontre.

Une semaine avant, le 30 mars, la TANZANIE qui avait lancé l'idée de ce sommet régional, cherchait d'ailleurs avec difficulté à donner un contenu concret à cette réunion.

Ce sommet se serait malgré tout prolongé plus tard que prévu.

Après midi du 6 avril : A KIGALI de nombreux personnels TUTSIS employés par es coopérants ne se rendent pas à leur travail.

20h30 : L'avion présidentiel rentre de DAR ES SALAM, il est en approche sur le seul axe qui lui soit autorisé sur l'aéroport de KIGALI. Les conditions pour une embuscade sont idéales. Deux départs de coups sont nettement perçus par les témoins oculaires et auditifs de la scène. L'obscurité et la rapidité de la vitesse de croisière de l'avion à ce moment ne permettent pas l'emploi d'une autre arme qu'un missile sol-air.

Les auteurs de l'attentat ont utilisé des SA16 de fabrication soviétique (d'après les débris de missiles retrouvés sur les lieux de l'attentat). Cette arme est en dotation dans l'armée ougandaise et au FPR. Elle n'a jamais été en service dans l'armée rwandaise qui n'avait pas de menace aérienne à redouter.

Les témoignages des habitants tendent à prouver que le commando qui a mis en oeuvre ces missiles s'est servi de véhicules de l'ONU pour se rendre sur les lieux.

Les 13 passagers de l'avion dont les 3 coopérants français constituant l'équipage sont tués.

L'aéroport de KIGALI était sous la garde des troupes belges sous commandement onusien. La sécurité de l'aéroport et du voisinage était donc sous leur responsabilité.

Nuit du 6 au 7 avril : Alors que la nouvelle n'est pas encore diffusée par la radio, les premiers rebelles se mettent en position de combat autour de l'hôtel Méridien à 1 Km de leur cantonnement.

Par ailleurs, un message de P. KAGAME (FPR) à ses commandants de secteur est capté par les forces armées rwandaises. Il dit ceci : "Victoire, victoire, notre escadron renforcé a réussi sa mission ... l'armée ennemie ne pourra pas tenir retranchée de son chef..."

7 avril 1994 :

6h00 : Le FPR attaque sur l'ensemble du front

14h00 : Une compagnie rebelle est signalée à 10 Km de la capitale. Sa rapidité d'exécution témoigne de son degré de préparation.

8 avril 1994 : 3 coopérants français sont assassinés à KIGALI par le FPR.

NOTAS : Des précisions ont été données sur le mode opératoire du déclenchement des hostilités par le FPR :

- les unités FPR stationnées à la frontière entre le RWANDA et l'OUGANDA attendaient l'ordre d'intervenir sitôt l'attentat contre l'avion présidentiel réussi;
- dans le même temps, d'autres unités étaient en attente aux abords immédiats de la capitale rwandaise. Celles-ci ont lancé l'assaut aussitôt après le crash de l'avion;
- ce dispositif aurait été complété par une équipe de surveillance de l'approche du Falcon présidentiel en zone frontalière.

Paul KAGAME, Chef d'Etat-major du FPR et ancien numéro deux des services de renseignements ougandais, formé aux Etats Unis, aurait supervisé directement les actes préparatoires de l'opération (il aurait bénéficié de l'appui de James GASANA - vraisemblablement un pseudonyme - déjà cité comme l'un des chefs de groupes locaux en charge de l'affaire des 15 mercenaires de fin 1993).

Par ailleurs, le FPR aurait profité d'un appui important de l'OUGANDA. Ce pays aurait été jusqu'à fournir des identités de militaires ougandais à des TUTSIS du FPR afin de leur permettre en toute discrétion une formation à l'utilisation de missiles antiaériens aux ETATS UNIS (PHOENIX, ARIZONA). Cette instruction leur aurait été dispensée en même temps qu'un militaire belge, ancien sous-officier, se faisant appeler Phil VAAN DEL BERKN. Il semble que ce militaire belge soit toujours en activité. Sa présence a été signalée au RWANDA en décembre 1993, parmi les effectifs de la MINUAR. Il s'agirait d'un spécialiste en missiles portables

L'hypothèse d'un attentat organisé par des extrémistes HUTUS de l'entourage du président HABYARIMANA qui auraient voulu donner un coup d'arrêt au processus de paix ne semble pas tenir à l'analyse : les auteurs de cette thèse citent comme têtes du prétendu réseau de comploteurs le chef d'Etat-major M. NSABIMANA et le Colonel SAGATWA, secrétaire particulier du président. Or tous deux sont morts dans l'avion présidentiel.

Enfin, il convient de noter que seul le FPR a profité de cet attentat. Il est maintenant au pouvoir au RWANDA alors que les extrémistes HUTUS ou les militaires de la FAR sont tous réfugiés au ZAIRE.